

Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote

Réunion du Comité

Procès-verbal

27 avril 2023, de 9 h à 14 h 25

Microsoft Teams

Membres participant au Comité :

- Dre Mkabi Walcott, personne nommée par le directeur général des élections
- Michael Crase, personne nommée par un parti politique – Parti progressiste-conservateur de l’Ontario
- Dan Duncan, personne nommée par un parti politique – Parti progressiste-conservateur de l’Ontario
- Donald Eady, personne nommée par un parti politique – Nouveau parti démocratique de l’Ontario
- Karla Webber-Gallagher, personne nommée par un parti politique – Nouveau parti démocratique de l’Ontario
- Milton Chan, personne nommée par un parti politique – Parti libéral de l’Ontario
- Christine McMillan, personne nommée par un parti politique – Parti libéral de l’Ontario
- Craig Cantin, personne nommée par un parti politique – Parti vert de l’Ontario
- Fiona Mackintosh, directrice principale du Comité consultatif
- Mike Stockfish, directeur principal adjoint du Comité consultatif
- Shikha Devgun, chef de projet du Comité consultatif
- Amanda Tieber, coordonnatrice de la recherche pour le Comité consultatif
- Jennifer MacLean, adjointe administrative du Comité consultatif

Personnes invitées :

- Julia Hancock, gestionnaire principale de projet, Institut des normes de gouvernance numérique
- Helen Hayes, candidate au doctorat, Université McGill

Mot d’ouverture et commentaires de la personne nommée par le DGE

- En l’absence du président, la personne nommée par le DGE, Mme Walcott, préside la réunion, dont elle présente l’ordre du jour et les objectifs.
- Le procès-verbal de la réunion du 7 mars 2023 est adopté.

Exposé technique sur les normes liées aux produits

- La gestionnaire principale de projet de l’Institut des normes de gouvernance numérique, Julia Hancock, présente les normes liées aux produits et donne un aperçu du processus à ce jour, des réunions, du nombre de commentaires reçus et des engagements pris. Elle informe également les membres que leur organisation a changé de nom : elle ne s’appelle plus Conseil stratégique des DPI, mais Institut des normes de gouvernance numérique.

- L'Institut des normes de gouvernance numérique présente un exposé technique sur le projet de norme 119-1 lié aux tabulatrices de vote.
- Plusieurs membres du Comité consultatif recommandent l'ajout de quelques définitions pour améliorer la lisibilité du document. De plus, les références aux documents ISO et aux autres documents techniques devraient être formulées en langage simple.
- Une personne membre soulève la question de la sécurité des bulletins de vote papier et d'autres membres conviennent que l'urne qui contient les bulletins de vote, bien que distincte de la tabulatrice, demeure un élément du système de la tabulatrice et que, par conséquent, sa sécurité devrait être adéquatement abordée dans les normes liées aux produits.
- La directrice principale confirme que l'interface entre la tabulatrice et l'urne dans laquelle les bulletins sont stockés avant la fermeture des bureaux de vote fera l'objet d'un suivi.
- Les membres du Comité consultatif font également les suggestions suivantes :
 - Clarifier le libellé de la section 4.1.4.4;
 - Indiquer les coordonnées du fournisseur sur la plaque apposée sur la tabulatrice (section 4.1.4.5).
- La directrice principale indique que ces recommandations seront examinées et que la manière dont elles peuvent être appliquées aux normes liées aux produits et aux normes de gestion fera l'objet d'une discussion.
- Une personne membre du Comité consultatif demande s'il est possible de réexaminer une norme de gestion une fois qu'elle a été rédigée. La présidente intérimaire confirme que le calendrier prévoit cette possibilité.
- Une personne membre du Comité consultatif s'interroge au sujet des points relatifs à l'accessibilité à la page 18 et voudrait savoir qui a plaidé pour des mesures d'accessibilité en faveur des personnes handicapées. La gestionnaire principale de projet de l'Institut des normes de gouvernance numérique indique que l'Institut a collaboré avec le Centre of Accessibility Design de l'Université de l'École d'art et de design de l'Ontario. Ensemble, ils ont examiné les normes du point de vue de l'accessibilité, section par section, pour assurer une accessibilité optimale.
- Une personne membre du Comité consultatif suggère que les principales préoccupations formulées par le Comité, particulièrement en ce qui a trait à la préservation du niveau de détail des rapports, soient prises en compte dans les trois documents relatifs aux normes, afin de s'assurer qu'il n'y a pas de lacunes et que les préoccupations du Comité consultatif des normes relatives aux technologies de vote sont adéquatement prises en compte.
- La présidente intérimaire fait remarquer que l'examen des projets de normes effectué dans le cadre de cette réunion est axé sur les normes liées aux tabulatrices de vote et aux registres du scrutin électroniques. Les questions ne concernant pas les produits seront traitées lors de l'examen des normes du système de gestion. De plus, il sera possible de présenter d'autres recommandations au directeur général des élections.
- La présidente intérimaire fait également remarquer que certaines recommandations peuvent ne pas s'appliquer aux trois types de normes (normes liées aux produits, normes de gestion et rapport) et qu'il faudra donc discuter de l'adéquation de l'application des recommandations en fonction de la portée de chaque norme. La présidente intérimaire rappelle aux membres que les normes liées aux produits et les normes de gestion ont une portée différente, les premières s'appliquant aux fournisseurs et les secondes aux administratrices et administrateurs des élections.

- La présidente intérimaire conclut en disant que le résumé de ces commentaires sera fourni au Comité au moment de la poursuite des discussions sur la norme du système de gestion, une fois que celle-ci aura été communiquée à tout le monde le 15 mai. Les membres pourront ainsi comparer les discussions sur ces normes et les discussions sur la norme de gestion. De plus, la période d'examen public étant toujours ouverte, les membres du Comité ont encore la possibilité d'adresser directement leurs commentaires à l'Institut des normes de gouvernance numérique par l'intermédiaire des partis politiques.

[Séance levée à 13 h et reprise à 13 h 35.]

- La gestionnaire principale de projet de l'Institut des normes de gouvernance numérique présente le résumé des discussions sur le contenu de la norme 119-2 portant sur les registres du scrutin électroniques.
- Une personne membre du Comité consultatif demande si les données invariantes ne devraient pas être soigneusement définies et incluses dans les normes de gestion.
- La gestionnaire principale de projet de l'Institut des normes de gouvernance numérique précise que les données invariantes de la norme de gestion seront examinées de près.
- Une personne membre du Comité consultatif demande s'il existe un dispositif de secours en cas de coupure de courant dans un secteur, par exemple à la suite d'une grosse tempête. La coordonnatrice de la recherche confirme que l'ordinateur portable continuera de fonctionner. En cas de panne de la batterie de l'ordinateur portable, le plan d'urgence consiste à faire des copies de sauvegarde sur papier, conformément à la norme de gestion.
- Une personne membre du Comité consultatif fait remarquer qu'une autonomie de 4 heures n'est peut-être pas suffisante pour les registres du scrutin électroniques.
- La gestionnaire principale de projet de l'Institut des normes de gouvernance numérique note qu'il faudra confirmer l'autonomie maximale de la batterie auprès des fournisseurs.
- Une personne membre du Comité consultatif demande si la norme de gestion précise que les gens qui choisissent de voter par la poste ou par anticipation ne doivent pas voter en personne. Le directeur principal adjoint confirme que, dans le processus actuel en Ontario, le nom de l'électrice ou de l'électeur est rayé lorsque le bulletin de vote a été envoyé et approuvé.
- Une personne membre du Comité consultatif recommande de clarifier les libellés relatifs à l'accès rapide aux données par les représentantes et représentants de candidates et de candidats, y compris qui a voté et quand.
- La directrice principale indique que ces recommandations seront examinées et que la manière dont elles peuvent être appliquées aux normes liées aux produits et aux normes de gestion fera l'objet d'une discussion.
- La directrice principale fait remarquer qu'un rappel concernant les dates de consultation publique sera envoyé par courriel aux membres.

Mise à jour : Recommandations sur les normes de gestion et les tâches administratives

- La directrice principale souligne que tous les commentaires traités aujourd'hui seront examinés à la lumière des normes de gestion afin de s'assurer qu'ils sont tous pris en compte dans le produit.
- La directrice principale répète qu'à la réunion du 7 mars, les membres ont approuvé trois catégories de recommandations suivantes : convivialité et accessibilité, sécurité

et intégrité, et capacité et infrastructure organisationnelles. Les administratrices et administrateurs du Comité élaborent une ébauche de recommandations pour la norme de gestion en fonction des commentaires reçus. Les commentaires découlant de la discussion d'aujourd'hui seront également pris en compte. Par conséquent, un exposé technique complet, un aperçu général et une table ronde seront organisés le 29 mai. Une réunion virtuelle spéciale d'une demi-journée sera également organisée en juin afin d'effectuer un examen final des normes de gestion.

- La directrice principale annonce la promotion de la coordonnatrice de la recherche, qui deviendra adjointe de direction au directeur général des élections à compter du 1^{er} mai.

Mot de la fin

- La présidente intérimaire rappelle aux membres que la prochaine réunion du Comité aura lieu le 29 mai et qu'une réunion virtuelle d'une demi-journée se tiendra le 29 juin afin de procéder à l'examen final et à l'approbation des normes de gestion afin que le document soit transmis au comité technique de l'Institut des normes de gouvernance numérique pour examen. Un courriel sera envoyé aux personnes participantes pour confirmer leur disponibilité.

[La réunion du Comité consultatif est levée à 14 h 25.]